

# Réunion du Conseil Municipal du 08 février 2019

Absents sans procuration : Mme DURRANT et M. HERAUD

Absents avec procuration : Mme LECOMTE et M. TERMINIERE

## **1 – Etat du sinistre au restaurant « La Table Ecurassienne »**

Le jeudi 24 janvier dernier, un début d'incendie s'est déclaré dans la cuisine du restaurant. De ce fait, l'activité restauration est suspendue le temps des travaux. **Les parties bar/ dépôt de pains/ épicerie/ coiffure sont toujours ouvertes.** M. Le Maire demande à son conseil l'autorisation de suspendre pendant cette période le loyer commercial. Le Conseil valide à l'unanimité.

## **2 – Orientations budgétaires 2019**

Pour le budget 2019, M. Le Maire suggère au Conseil les travaux suivants :

- Mise en place d'une paroi amovible entre les deux salles de la salle des fêtes
- Rideau d'occultation sur les ouvertures extérieures de la salle des fêtes
- Campagne de gravillonnage sur voies communales et point à temps
- Reprise du bardage bois du multiple
- Réflexion sur la réalisation d'une rampe d'accès et d'un wc au local du club des Aînés
- Réalisation de peintures sur les murs des bâtiments attenants à la salle des fêtes
- Divers entretiens routiers et sur les bâtiments
- Création de réserves incendie
- Achat d'illuminations pour Noël

## **3 – Travaux à la salle des fêtes**

M. Le Maire signale que les travaux intérieurs sont terminés. Pour les travaux extérieurs, il reste à poser les panneaux d'habillage. La commission de sécurité est passée le 30 janvier dernier et la commission d'approbation se réunira le 12 mars prochain au SDIS à Angoulême. L'inauguration aura lieu le samedi 23 mars 2019. Des invitations seront distribuées.

## **4 – Demande de subventions pour un voyage scolaire**

Le collège de Montbron organise du 15 au 17 mai 2019 un voyage à Toulouse. Deux élèves domiciliés sur notre commune y participeront. Le Conseil décide de leur verser la somme de 50 € chacun.

## **5 – Frairie des 29 et 30 juin**

Notre frairie annuelle aura lieu le dernier week-end du mois de juin. Tous les forains habituels seront présents.

Lès jeux inter-villages ne seront pas reconduits. Une exposition de voitures anciennes est prévue.

## **6 – Projet antenne relais 4 G Orange**

Comme nous en faisons état dans le dernier bulletin communal, la société Orange a proposé à la Commune la réalisation d'une antenne relais 4 G. En février 2016, le conseil avait opté pour une réserve foncière avec l'entreprise TDF afin que cette dernière sollicite les différents opérateurs. Il s'avère que la société Orange ne désire pas collaborer avec la société TDF. M. Le Maire demande au Conseil un accord de principe afin que l'antenne Orange puisse être construite à côté de la réserve foncière de TDF car, cette dernière, désire garder ce terrain en attente.

## **7 – Questions diverses**

### **a) Constitution des bureaux de vote pour les élections européennes**

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le bureau sera ouvert de 08 h à 18h.

### **b) Emploi en CDD d'un agent technique**

M. Le Maire propose à son Conseil de reprendre quelqu'un en CDD, à temps complet, en tant qu'adjoint technique pour une période de 6 à 8 mois. Le Conseil valide.

### **c) Projet de création d'une épicerie coopérative soumis au régime de la loi 1901**

Mme BEDON Anne-Laure et Mme JHANJEE Laëticia sont intervenues en début de séance pour nous présenter leur projet de création d'une épicerie coopérative soumise au régime de la loi 1901 ainsi que son fonctionnement. Elles seraient intéressées par le local de l'ancienne épicerie du Châtain-Besson. Après les avoir écoutées, le Conseil leur donne un accord de principe pour le local en question. Ces dernières se doivent d'affiner leur projet avant de prendre une décision définitive.

## **LA MUNICIPALITE VOUS INVITE :**

### **- A L'INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA SALLE DES FETES**

**Le samedi 23 mars 2019 à 11h à la salle des fêtes**

### **- A LA GALETTE ET AU VERRE DE L'AMITIE**

**le samedi 23 mars 2019 à 17h à la salle des fêtes**

  
 LE MAIRE  
Denis DONNARY